

CONDITIONS PARTICULIERES – LOCATION D’UN SERVEUR DEDIE

Version du 01 novembre 2018

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales d’Hexatom, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Hexatom s’engage à louer sur sa plate-forme, le serveur dédié du Client (ci-après désigné « Service »).

Le Service permet au Client de disposer d’un serveur dédié. Dans le cadre de ce Service, HEXATOM n’est pas responsable de la conception, du développement, de la réalisation et de la mise en place du site Internet du Client, de ses outils informatiques de gestion et d’administration, ainsi que des applications hébergées sur ce serveur.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

1 DESCRIPTION DU SERVICE

1.1 Service de serveur dédié

Hexatom met à disposition du Client une infrastructure technique d’hébergement dédiée, et un raccordement à Internet dont les caractéristiques techniques et le montant total mensuel est défini sur le site Internet d’Hexatom au moment de la souscription.

Cette infrastructure technique permet au Client de bénéficier d’une plate-forme à usage multiples et connectée au réseau Internet de manière permanente. Hexatom propose des options de service liées à la mise à disposition du serveur, ces options sont décrites sur le Site Internet d’Hexatom.

Les Services d’hébergement dédié d’Hexatom ne couvrent pas les redevances, abonnements, taxes, licences logiciels, ou autres moyens de rémunération pouvant être éventuellement demandés par les ayants droits, via l’utilisation des Services par le Client, et qui restent à la charge exclusive du Client.

1.2 Conditions d’accès au serveur dédié

Accès distant

Selon le système d’exploitation installé, le Client dispose d’une interface lui permettant d’administrer le serveur à distance, soit à partir d’un autre équipement connecté au même VLAN que le serveur, soit via Internet.

Le Client pourra, s’il en fait la demande, bénéficier d’une prestation d’intervention d’HEXATOM sur le serveur mis à sa disposition.

Accès au serveur physique

Le serveur dédié est accessible physiquement 24h/24 dans le Datacenter où il est hébergé. Seules les Personnes autorisées pourront accéder au Site, dans les conditions imposées par le règlement intérieur.

Le Client assumera l’entière responsabilité pour les personnes qu’il fait pénétrer dans le Bâtiment, y compris pour leurs actions et les conséquences de leurs actions pendant leur présence sur le Site.

Le parking visiteurs du Site est accessible, dans la limite des places disponibles, étant entendu que ces places seront réservées à des visites ponctuelles.

HEXATOM fournira au Client les conditions d’accès au site.

1.3. Conditions d'utilisation du Service

1.3.1. Dans le cadre du Service, le Client est le seul responsable des conséquences préjudiciables des actions qu'il entreprend sur le serveur. Le Client ne pourra donc chercher à obtenir de Hexatom le remboursement, le remplacement ou toute autre indemnisation pour les dommages susceptibles d'être subis du fait de son intervention. A ce titre, il lui appartient de prendre les mesures nécessaires pour faire assurer l'ensemble des dispositifs applicatifs et données mis sur le serveur. Le Client n'est autorisé à utiliser le Service que dans un but licite, conformément aux lois et règlements en vigueur. Le Client doit veiller à strictement respecter l'ensemble de la réglementation applicable à la diffusion d'informations sur Internet. En particulier, il est strictement interdit de transmettre et de stocker toute information ou donnée en violation avec les lois et règlements en vigueur, notamment toute information ou donnée portant atteinte aux droits d'auteurs, revêtant un caractère violent, diffamatoire ou xénophobe ou contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Hexatom se réserve le droit de suspendre l'hébergement d'un site non conforme à la réglementation applicable telle que rappelée ci-dessus, sur simple demande d'une autorité ou d'un tiers, à défaut de réponse du Client dans un délai de 48 heures.

1.3.2. Dans le cadre du Service Mise à Disposition d'un serveur dédié, l'intervention de Hexatom se limite à installer un serveur dédié en état de fonctionnement et pourvu des prestations optionnelles choisies par le Client. A ce titre, Hexatom n'assure que le maintien en conditions opérationnelles du serveur dédié et des prestations optionnelles choisies par le Client, sans aucune maîtrise du contenu des sites ou des applications hébergés sur le serveur dédié.

1.3.3. Dans l'optique du maintien du niveau de sécurité de l'ensemble des serveurs dédiés hébergés par Hexatom, Hexatom informera le Client, par courrier électronique, de la disponibilité des mises à jour des applications pour lesquelles un défaut de sécurité a été constaté. Le Client est tenu de procéder à la mise à jour de ces applications dans les délais précisés par Hexatom; à défaut, Hexatom est en droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet. En cas de détection par Hexatom d'un piratage des équipements du Client, Hexatom adressera au Client un courrier électronique l'informant de la nécessité d'une procédure de réinstallation pour garantir le maintien de l'intégrité du serveur, ainsi que de l'ensemble de la plateforme d'hébergement. Hexatom peut interrompre la connexion du serveur au réseau Internet jusqu'à la réinstallation à neuf des équipements. Cette procédure de réinstallation peut, à la demande du Client, être effectuée par Hexatom. Dans ce cas, il appartient au Client de procéder à la sauvegarde de ses données et au transfert des données de l'équipement piraté au nouvel équipement.

1.3.4. Pendant la durée de l'abonnement au Service, un support technique est mis à la disposition du Client.

1.3.5. Hexatom se réserve le droit de contrôler périodiquement le respect de ces conditions d'utilisation dans un souci de sécurité et de stabilité de son infrastructure, ce que le Client accepte expressément.

1.3.6. En cas de non-respect par le Client des présentes conditions particulières, des conditions générales Hexatom, des lois et règlements en vigueur et/ou des droits des tiers, Hexatom est en droit de suspendre sans préavis le Service.

1.4. Prestations de configuration spécifique du Service

Le Client peut demander à Hexatom de procéder à une configuration spécifique du Service, adaptée à ses besoins. Une étude de faisabilité devra être réalisée au préalable par Hexatom. Toute prestation de configuration spécifique et/ou d'installation de services autres que ceux compris dans le Service Mise à Disposition d'un serveur dédié fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

2. MISE A DISPOSITION DU SERVEUR DEDIE

Hexatom informera par courrier électronique de la mise à disposition du serveur dédié au Client. La mise en ligne effective du serveur dédié détermine la date initiale à laquelle la facturation prendra effet.

La mise à disposition du serveur dédié intervient dans un délai maximal de 7 jours à compter du paiement effectif du Service par le Client. Passé ce délai et à défaut de mise à disposition du serveur dédié par Hexatom, le Client est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées.

Le serveur dédié est loué au Client et reste la propriété d'Hexatom.

Hexatom met à la disposition du Client différentes catégories de serveurs dont les tarifs et configurations hardware et software de base sont décrits en ligne sur le site internet d'Hexatom.

Tout serveur dédié loué auprès d'Hexatom bénéficie d'une adresse IP fixe.

Le Client est administrateur du serveur loué à Hexatom. Il a la possibilité d'installer par lui-même des applications software sur le serveur. Ces installations se font sous son entière responsabilité, et Hexatom ne pourra être tenu pour responsable d'un défaut de fonctionnement du serveur consécutif à ces installations.

3. SUPPORT TECHNIQUE

Hexatom met à la disposition du Client une assistance technique dont les conditions sont décrites dans les Conditions Générales de Vente.

4. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Il est rappelé au Client que l'intervention d'Hexatom dans le cadre de la souscription d'un contrat portant sur un serveur dédié se limite à l'installation du serveur. Hexatom n'assume à ce titre que la location d'une infrastructure spécialisée, sans aucune maîtrise du contenu des sites hébergés ou de la relation contractuelle des éditeurs de ces sites avec leur hébergeur, client d'Hexatom au titre d'un contrat de location de serveur dédié. Le Client doit dès lors être considéré comme un hébergeur au sens de l'article 6.I.2 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004, puisqu'il assure, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par les destinataires de ces services. Il lui appartient dès lors de détenir et conserver, en application de l'article 6.II de la loi précitée, l'ensemble des données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont il est prestataire et ce pour une durée de 12 mois, sans que la responsabilité d'Hexatom puisse être à cet égard engagée.

Le Client assume seul les risques et périls de son activité. Il est seul responsable des services et des sites Internet hébergés sur le serveur dédié, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers.

Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité et les droits de propriété intellectuelle. Il est tenu de s'acquitter de toute licence contractée auprès de Hexatom ou d'un tiers. A défaut, Hexatom est droit de suspendre sans préavis le Service.

Pour des raisons de sécurité, Hexatom se réserve la possibilité de procéder à la suspension immédiate et sans préavis de tout serveur dédié sur lequel serait proposé à titre gracieux ou onéreux, un service ouvert au public de Spam, Proxy, IRC, VPN, TOR, pour lequel Hexatom aurait connaissance d'une utilisation malveillante, frauduleuse ou illicite.

Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

Il est rappelé qu'en aucun cas Hexatom sera responsable des données installées et/ou exploitées et/ou mises en ligne par le Client sur le serveur dédié, y compris en cas de destruction accidentelle par erreur humaine du Client ou d'Hexatom.

Le Client reconnaît être parfaitement informé que le paramétrage peut être altéré par une mauvaise manipulation de sa part ou de la part d'Hexatom, lors d'un changement de Serveur, d'une réinstallation du système d'exploitation du Serveur, d'une défaillance matérielle du disque dur et/ou du serveur dédié.

En application des règles élémentaires de sécurité informatique, il est rappelé que le Client a pour obligation de prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels par l'utilisation de sauvegardes déportées, sécurisées et dupliquées. La responsabilité d'Hexatom ne peut être engagée en cas de perte des données quel qu'en soit la cause.

5. OBLIGATIONS D'HEXATOM

Hexatom s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Hexatom s'engage à :

5.1. Maintenir en état de fonctionnement le matériel. En cas de défaillance du matériel loué au Client, Hexatom s'engage à remplacer la pièce défectueuse dans les meilleurs délais possibles sauf défaillance qui ne serait pas de son fait, ou toute autre intervention qui nécessiterait une interruption du service excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, Hexatom en informe immédiatement le Client.

5.2. Assurer l'accès au serveur via Internet 24h/24 tous les jours de l'année. Hexatom se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.

5.3. Intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du serveur par le Client sur demande d'intervention du Client.

5.4. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

6. RESPONSABILITE DE HEXATOM

En tout état de cause, la responsabilité de Hexatom ne saurait être recherchée, à quelque titre que ce soit, pour tout contenu, information et, de manière générale, toute donnée hébergée accessibles sur le serveur du Client. De même, la responsabilité de Hexatom ne pourra être recherchée en cas de non-respect d'une obligation et/ou une défaillance des opérateurs du réseau Internet.

Dans le cas où la responsabilité de Hexatom serait rapportée dans le cadre du Service objet des présentes conditions particulières, il est expressément convenu qu'elle ne serait tenue à réparation que du préjudice direct et immédiat dans la limite d'un montant de dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant des règlements effectués par le Client au titre de ses deux (2) derniers mois d'abonnement au Service concerné jusqu'à la date du fait générateur de la responsabilité de Hexatom.

Hexatom se réserve le droit d'interrompre la connexion à Internet du Serveur loué au Client, si ce serveur dédié constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'Hexatom, que ce soit suite à un piratage dudit serveur dédié, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou à une nécessité de mise à jour du serveur dédié.

Hexatom informera auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions. Hexatom s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client.

7. ENGAGEMENTS DE NIVEAU DE SERVICE

7.1 GTR du serveur dédié

Hexatom s'engage à maintenir en parfait état de fonctionnement le serveur dédié mis à disposition du Client pendant toute la durée de la location.

En cas de défaillance du serveur dédié, Hexatom interviendra à la demande du Client, après diagnostic du support technique et sous réserve d'une panne matérielle avérée et diagnostiquée du serveur dédié du Client.

Les délais de rétablissement du Service garantis à compter de la confirmation d'une panne avérée par le support technique Hexatom sont indiqués sur le site Internet d'Hexatom (« GTR Hardware »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

7.2 Disponibilité de l'Accès Internet

Le débit crête ne peut être atteint que si les configurations des logiciels installés par le Client sur le serveur dédié le permettent. En particulier, toute modification par le Client de la configuration du serveur dédié (modification des paramètres d'origine, installation et activation de nouveaux logiciels et fonctionnalités).

Le débit maximal garanti de la connexion IP, mis à disposition du serveur du Client, est précisé sur le Site Internet (« Bande passante garantie »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

Compte tenu de la nature même d'Internet et de son fonctionnement, les données circulant sur des réseaux hétérogènes aux capacités techniques et aux responsabilités diverses, la responsabilité technique d'Hexatom est limitée à son réseau.

Hexatom s'efforcera d'assurer la disponibilité de l'Accès à Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve des éventuelles maintenances planifiées nécessitant une interruption technique temporaire.

L'Accès à Internet est considéré comme indisponible lorsque les éléments réseaux indispensables au fonctionnement du serveur dédié du Client subissent une panne dont l'origine n'est pas une maintenance planifiée, provoquant une indisponibilité totale du serveur dédié du Client sur Internet.

Le taux de disponibilité garanti du service de connexion Internet est indiqué (« Taux de disponibilité »), dans les caractéristiques de l'offre au moment de la souscription.

7.3 Pénalités

En cas de non-respect des garanties du Service, le Client pourra demander à Hexatom un remboursement de 5% du loyer de la prestation concernée par heure entière d'indisponibilité au-delà du délai garanti. Le remboursement ne pourra pas excéder le montant du loyer mensuel du Serveur.

8. DUREE

Le contrat prend effet à compter de la souscription du Service par le Client depuis le site Internet d'Hexatom.

Le service de serveur dédié est conclu pour une durée indéterminée, avec une période minimale d'abonnement de 1 mois, en fonction de l'offre tarifaire souscrite par le Client figurant sur le site Internet. Tout mois entamé est dû. Si le Service n'est pas commandé le 1^{er} jour d'un mois calendaire (démarrage en cours de mois), la première facture du Service couvrira le prorata d'utilisation du Service jusqu'à la fin du mois en cours ainsi que le mois suivant si une période de facturation mensuelle a été sélectionnée lors de la commande.

9. RESILIATION

Le Contrat peut prendre fin à l'initiative du Client ou d'Hexatom dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de Vente et Conditions Particulières. Le terme du Contrat rend immédiatement exigible l'ensemble des sommes dues par le Client.

Le Client peut résilier le service de serveur dédié depuis sa Console de Gestion de compte.

Sauf demande expresse du Client, la résiliation reçue par Hexatom jusqu'au 20 du mois (date de l'accusé de réception faisant foi) prendra effet à la fin du mois concerné. Toute résiliation reçue par Hexatom après le 20 du mois prendra effet à la fin du mois suivant.

La durée, ainsi que les conditions de renouvellement et de résiliation de certaines options ou fonctionnalités pouvant être associées au Service, peuvent différer de celles applicables au Service. Il appartient au Client d'y prêter attention.

10. PRIX – MODALITES DE PAIEMENT

Le tarif varie en fonction de la gamme de serveurs dédiés et de la durée de location sélectionnées par le Client lors de la commande.

Lors de la commande ainsi qu'à chaque renouvellement du Service, une facture est émise et réglée par prélèvement automatique sur le moyen de paiement enregistré par le Client. Le Client s'engage à enregistrer un moyen de paiement valide parmi les moyens de paiement disponibles.

Il appartient au Client de déterminer avec précision l'offre répondant le mieux à ses besoins, celle-ci ne pouvant par la suite être modifiée au cours de l'exécution du contrat.